



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Clair De Vitre

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Clair De Vitre
 Numéro du produit 177-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyant pour vitres.
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Clair De Vitre

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Etiquetage des détergents

< 5% parfums, < 5% parfums

2.3. Autres dangers

Poses little or no immediate hazard.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROPANE-2-OL	10-15%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67
2-BUTOXYÉTHANOL	5-10%
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21/22 Xi;R36/38

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Rincer à l'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Clair De Vitre

Contact cutané

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer le déversement à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Clair De Vitre

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 200 ppm 500 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 400 ppm 1000 mg/m³

2-BUTOXYÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 20 ppm 98 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 50 ppm 246 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m ³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m ³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg

2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

Commentaires sur les composants

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m ³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m ³ Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m ³
PNEC	- Eau douce; 8.8 mg/l - Eau de mer; 0.88 mg/l - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg - Sol; 2.8 mg/kg - STP; 463 mg/l

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Activités professionnelles - Ingestion; : 2750 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.240 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Clair De Vitre

Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide.

Couleur

Vert.

Odeur

Pleasant, agreeable.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~ 7.7 pH (solution diluée): ~ 6.0 @ 1%

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100 @°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

>99°C Does not flash. Non applicable.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

Pression de vapeur

Non applicable.

Densité de vapeur

Non applicable.

Densité relative

0.984 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage

Clair De Vitre

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

~ 1 cSt @ 20°C

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile

Ce produit contient au maximum 153 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non pertinent. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. CIRC Centre international de recherche sur le cancer. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

23,214.28571429

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

19642.85714286

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

196.42857143

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Non irritant.

Clair De Vitre

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Voie d'exposition

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations toxicologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

5,840

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

16.4

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

Inhalation

Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Clair De Vitre
2-BUTOXYÉTHANOL

Autres effets sur la santé

ACGIH Carcinogen List. Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data. Carcinogen Category 3.

Toxicité aiguë - orale**Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)**

1,300.0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

1,300.0

Toxicité aiguë - cutanée**Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)**

2270.0

Espèces

Rat

ETA cutanée (mg/kg)

1100

Toxicité aiguë - inhalation**ETA inhalation (vapeurs mg/l)**

11.0

Sensibilisation cutanée

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Essais de génotoxicité - in vitro**

Mutation génétique:: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Toxicité pour la reproduction**Toxicité pour la reproduction - fertilité**

Fertility: - NOAEL 720 mg/kg, , Souris

Toxicité pour la reproduction - développement

Foetotoxicité: - NOAEL: 100 mg/kg, , Rat

SECTION 12: Informations écologiques

Ecotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organically bound halogen. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days.

Informations écologiques sur les composants**PROPANE-2-OL****Ecotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2-BUTOXYÉTHANOL**Ecotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité**Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Clair De Vitre

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, >: > 1000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

EC50, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

EC50, >: > 1000 mg/l, Boues activées

2-BUTOXYÉTHANOL

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, 48 heures: 1550 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

EC50, >: > 100 mg/l,

Toxicité aiguë - microorganismes

EC50, >: > 1000 mg/l,

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie

NOEC, 21 jours: > 100 mg/l,

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être biodégradable.

Biodégradation

Degradation (%) - 95: 21 jours

Demande biologique en oxygène

~ 1171 g O2/g substance

Demande chimique en oxygène

~ 2294 g O2/g substance

2-BUTOXYÉTHANOL

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Biodégradation

eau - Dégradation (%) 90.4: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Clair De Vitre

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 0.05

2-BUTOXYÉTHANOL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

: 0.81

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption

Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

Constante de Henry

0.00000338 atm m3/mol @ 25°C

2-BUTOXYÉTHANOL

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Coefficient d'adsorption/désorption

Sol - Koc: ~ 67 @ °C

Constante de Henry

0.000016 atm m3/mol @ °C

Tension de surface

65 mN/m @ °C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2-BUTOXYÉTHANOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Clair De Vitre

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (IATA)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID

Classe IMDG

Etiquette IMDG

Classe/division IATA

Risque subsidiaire IATA

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ADN)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Clair De Vitre

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 29/10/2014

Révision 8

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé
R11 Facilement inflammable.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.